

# ÉCOLE DE PUÉRICULTRICES



## Le métier de puéricultrice :

L'infirmière puéricultrice exerce des activités de soin et d'éducation dans les établissements de santé accueillant des enfants de la naissance à l'adolescence, dans les établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans et dans les services de protection et de promotion de la santé de l'enfant et de la famille. Spécialiste de l'enfance et de l'adolescence, elle mobilise son expertise pour poser un diagnostic de santé et un diagnostic de développement de l'enfant et pour mettre en œuvre un projet avec l'enfant et ses parents.

L'équipe pédagogique est particulièrement attentive à l'accompagnement et au suivi pédagogique de l'élève. Des temps forts de suivi individuel et collectif rythment l'année de formation. Les méthodes pédagogiques sont actualisées : simulation, travaux pratiques,.... La formation puéricultrice est réalisée en alternance entre enseignement théorique et stages cliniques. L'enseignement théorique est assuré par des professionnels compétents dans les domaines intra et extrahospitaliers. L'offre de stage est étendue sur les départements du Nord et du Pas de Calais au sein d'établissements publics et privés.



→ Durée de la formation

**1500 heures :**  
650 heures d'enseignement théorique  
140 heures de travaux dirigés  
710 heures de stages cliniques



→ Capacité d'accueil

**40 élèves**



→ Conditions d'admission

Etre titulaire du diplôme d'Etat d'infirmier ou du diplôme d'Etat de Sage-Femme ou être en dernière année d'un de ces deux diplômes à la date du concours.  
Deux épreuves d'admissibilité écrites :  
obtenir une note au moins égale à 20/40 pour être déclaré admissible  
Une épreuve orale d'admission : exposé de 10 min suivi de 10 min de discussion.

Sont déclarés admis les candidats qui ont obtenu une note égale à 30 sur 60 et selon leur rang de classement et l'obtention du diplôme d'état infirmier ou sage-femme.

Claire, élève puéricultrice

*Nous avons débuté notre formation par un petit déjeuner avec les anciens étudiants, j'ai trouvé cela très enrichissant de pouvoir échanger avec eux sur la façon d'aborder ces études exigeantes. Par ailleurs, j'ai apprécié l'encadrement des formateurs au cours du cursus.*



## Programme

### Connaissances théoriques et pratiques

L'enfant, de la vie intra utérine à l'âge de 15 ans	160 heures
La maladie, à partir des connaissances acquises en école d'infirmières	150 heures
La prévention médicale, médico-sociale et socio-éducative	
L'environnement familial et social	150 heures
L'exercice professionnel, réglementation, formation à la gestion	90 heures
Stage dans les services accueillant des enfants	710 heures
Temps pédagogiques de réflexion et d'exploitation des stages	100 heures
Travaux dirigés et évaluation	140 heures
<b>TOTAL</b>	<b>1500 heures</b>

## Contacts

Tél : 03 20 44 57 96

Email : [marie-pierre.touzet@chru-lille.fr](mailto:marie-pierre.touzet@chru-lille.fr)

Site internet : <http://puericultrices.chru-lille.fr/>

Adresse : **Ecole de puéricultrices**  
Institut Gernez Rieux  
2, rue du Docteur Schweitzer CS 70001  
59037 Lille Cedex